

# TECHNIQUES DE RECHERCHE EN INFORMATION SUR LES PAYS D'ORIGINE



Incontournable



2 jours (14 heures),  
en présentiel



440 €



7 & 8  
décembre 2017

9 & 10  
avril 2018

L'accroissement des exigences portant sur les instances de détermination de l'asile en matière d'information sur les pays d'origine rend le rôle de cette dernière d'autant plus important. Pour la personne chargée d'accompagner juridiquement l'étranger dans sa demande d'asile, l'information relative à la géopolitique vient en appui au travail d'argumentation juridique pour contextualiser et étayer le récit. Ce travail nécessite d'établir des requêtes de recherche adaptées et d'identifier les sources fiables et pertinentes parmi la masse d'informations disponibles. Cette formation est conçue pour transmettre au professionnel une méthodologie de recherche efficace et lui permettre d'optimiser son temps afin de consolider et solidifier tant le récit de vie produit devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) que le recours présenté devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).



## OBJECTIFS

- Optimiser et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile par la connaissance et la maîtrise des techniques de recherche en information sur les pays d'origine en étant en capacité de :
  - Vérifier, contextualiser et étayer un dossier de demande d'asile sur la base de données géopolitiques
  - Mener une recherche documentaire par une méthodologie adaptée dans le cadre de l'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA
  - Utiliser les outils de recherche info-pays existants sur internet



## CONTENU

- Rôle de l'information sur les pays d'origine dans le cadre d'une demande d'asile : enjeux et limites
- Moyens de recherche et d'information de l'OFPRA et de la CNDA sur les pays d'origine
- Identification, appréciation et exploitation des sources d'information
- Techniques de recherche et de présentation des informations sur les pays d'origine



## PUBLIC

Professionnels chargés de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

## PRÉREQUIS

Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ ou avoir suivi la formation « *L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - niveau I* » (cf. page 21)

## MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, échange et analyse de situations pratiques) et une synthèse
- Exercices pratiques de recherche sur internet à partir de situations concrètes amenées par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de notes et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation et documentation, décisions de demande d'asile, sitographie)

## ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression